



PROTOCOLE SANITAIRE

INTRODUCTION

En raison de la crise sanitaire actuelle que traverse le pays, il est nécessaire de sécuriser l'accès, l'utilisation et l'entretien lors de nos diverses manifestations.

Ce protocole concerne les modalités d'hygiène, de santé et de sécurité.

Chaque participant se doit de respecter les consignes sanitaires (dispositions obligatoires, ponctualité,...).

En cas de non-respect, la participation pourra être écourtée et/ou refusée.

Merci de bien vouloir prendre connaissance de l'intégralité de ce document. Pour tout complément d'information, contactez-nous.

Les membres de l'APE



WWW.APESERVON.FR



APESERVON@GMAIL.COM

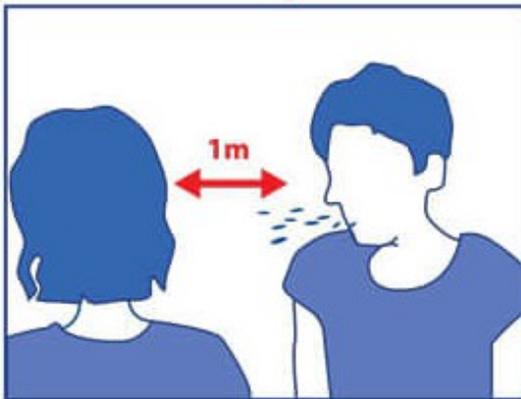


[APE SERVON SUR VILAINE](#)

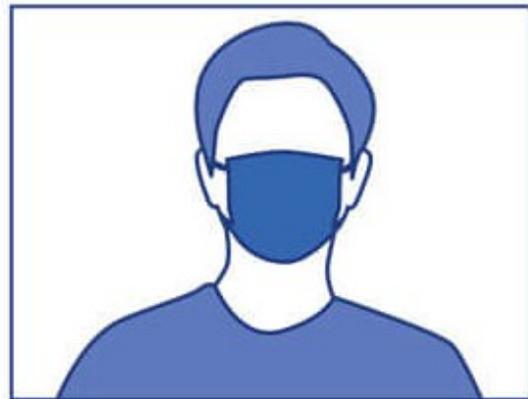
1. DISPOSITIONS OBLIGATOIRES

GESTES BARRIÈRES

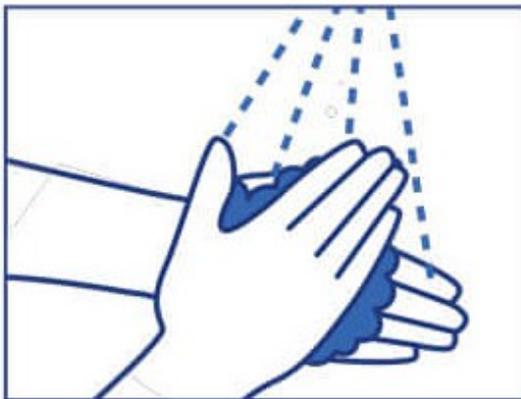
LES 4 GESTES BARRIÈRES



**Garder une distance
d'UN MÈTRE**



**Port du masque
OBLIGATOIRE**



**Se laver les mains
RÉGULIÈREMENT**



**NE PAS SE TOUCHER
LE VISAGE**

SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



1. DISPOSITIONS OBLIGATOIRES

- Désinfection des mains systématique (entrée et sortie).
- Toussez ou éternuez dans votre coude.
- Utilisation de mouchoirs à usage unique.
- Ne pas se serrer la main ou s'embrasser.
- Groupe de 10 personnes maximum venant ensemble.
- Le port du masque est obligatoire dans les locaux pour tous à partir de 11 ans.
- Désignation d'un référent COVID qui aura pour rôle de coordonner les actions sanitaires, d'être garant de la mise en place du protocole et fera le lien entre l'APE et la ville.
- Affichage mesures sanitaires.
- Marquage au sol.
- Sens de circulation.

2. INFORMATIONS GENERALES

Lieu : école maternelle Arc-en-ciel, 2 rue Jean Bouin, 35530 SERVON-SUR-VILAINE.



2. DISPOSITIONS PARTICULIERES

• Accueil sur réservation :

Accueil de 2 familles maximum par créneau de 15 minutes et par photographe (2 photographes).

La réservation se fait par Doodle ou par téléphone au 07.83.13.29.35.

Prévoyez d'arriver 5 minutes avant l'heure de votre créneau.

• Accueil physique des familles :

L'intégralité des dispositions obligatoires est applicable.

• Le port du masque :

Obligatoire pour les adultes, nous vous remercions d'apporter le vôtre.

Cette obligation ne s'applique pas aux enfants de moins de 11 ans.

• Limitation du brassage et du croisement des familles :

MERCI DE RESPECTER LE SENS DE CIRCULATION DEFINI.

Affichages, marquage au sol, se conformer aux indications des bénévoles.

L'entrée se fait par l'entrée principale de l'école maternelle, rue Jean Bouin.

• Etape 1 : Accueil - SAS d'entrée

2 bénévoles + 1 famille simultanément.

Port du masque obligatoire.

Désinfection des mains au gel hydroalcoolique.

Vérification de la réservation, et ajustement au besoin des noms des participants.

• Etape 2 : Attente de la photographie – Hall de l'école

2 bénévoles + 1 famille simultanément de chaque côté de la verrière

Port du masque obligatoire.

Déshabillage (manteau/sacs) / Bac de quarantaine il vous suit dans la salle de motricité.

Désinfection des bancs après chaque passage (essuie-tout + solution nettoyante adaptée).

• Etape 3 : Photographie - Salle de motricité

2 bénévoles + 1 Photographe + 1 famille

Désinfection des mains à l'entrée (manipulation des manteaux + attente) au gel hydroalcoolique.

Port du masque obligatoire jusqu'à la levée de la consigne par la photographe.

Port du masque obligatoire dès la fin de la prise de photos, pas de déplacement sans masque.

Désinfection après chaque passage (essuie-tout + solution nettoyante adaptée).

Habillage.

Sortie côté rue Jean Bouin, par la salle de motricité.